

discours. M. l'abbé P.-E. Roy, fut l'un des orateurs et exposa aux milliers d'auditeurs qui étaient accourus, le but et l'objet de l'Œuvre vraiment belle et patriotique : l'Action sociale catholique.

—Les élections triennales ont eu lieu le 24 juillet chez les Sœurs de N.-D. du Perpétuel-Secours, à Saint-Damien de Bellechasse. Elles ont été présidées par M. l'abbé D. Lemieux, assisté par M. l'abbé J.-O. Brousseau, fondateur de la Congrégation, et par M. l'aumônier Cl. Lévesque. En voici le résultat :

(Conseillères) Rév. Mère Saint-Jérôme, *supérieure générale*; Révérendes Sœurs Sainte-Marie-Madeleine, Saint-Joseph, Saint-Ignace de Loyola et Sainte-Catherine, *première, deuxième, troisième et quatrième assistantes*.

(Officières générales) Rév. Sœur Saint-Grégoire, *maîtresse des novices*; Rév. Sœur Saint-Jean-Damascène, *économiste générale*; Rév. Sœur Saint-Ignace de Loyola, *secrétaire générale*.

L'Action sociale catholique

AU CAP SAINT-IGNACE

— o —

Dimanche, le 21 juillet, nous avons eu l'avantage d'entendre M. l'abbé Eugène Roy, directeur de l'Action sociale catholique. A la grand'messe, il a prêché sur la tempérance. S'inspirant de l'évangile du jour, il a montré Notre-Seigneur pleurant sur le peuple canadien, comme autrefois sur Jérusalem, et prédisant sa ruine par l'ivrognerie s'il n'écoute la voix des pasteurs qui prêchent la pénitence. Il a dénoncé ce vice de l'intempérance, cause de tous les malheurs et de toutes les ruines. Et malheureusement pour nous, l'exemple était tout près : la récente affaire de Saint-Eugène a permis au prédicateur de faire toucher comme du doigt l'exactitude de ses paroles. Aussi pouvons-nous dire qu'il n'a pas prêché dans le vide ; après la messe quinze nouveaux associés venaient prendre la Croix.

Le soir, nouvelle réunion, aussi nombreuse que celle du matin. A la demande des sociétés de secours mutuels, M. l'abbé Roy a donné une conférence sur l'Action sociale catholique.